

POINT PRESSE

Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme

Assemblée Générale - 15 mai 2010

Ordre du jour : Rapport financier, Rapport Technique et bilan de la saison 2009/2010, Rapport de la Commission Communication, Rapport moral du Président, Préparation de la saison prochaine.

Bilan de la saison 2009/2010 :

Trois dossiers prioritaires avaient été fixés pour 2009/2010 :

- Le diagnostic départemental lièvre qui a consisté à faire un état des lieux des populations par secteur mais aussi à sensibiliser chaque détenteur de droit de chasse aux mesures de gestion à prendre pour pérenniser la chasse de cette espèce.

- Récupération des déchets de venaison : ce projet initié voilà 2 ans doit être mené rapidement à terme dès la prochaine saison sur l'ensemble du département (sauf la zone plaine qui n'a pas un nombre d'attributions de grand gibier suffisant). Ce système, pratique et utile, valorise l'image et l'action des chasseurs qui participent activement à la protection de la nature et respectent l'environnement.

- Formation sécurité : ces formations, débutées en 2008/2009, doivent être impérativement étendues à tous les secteurs. Tous les responsables de battues, à terme, doivent être sensibilisés et formés. La sécurité, c'est primordial !

Prélèvements grand gibier :

- Prélèvements cerfs (173) et sangliers (2885) : en hausse
- Prélèvements chevreuils (6494) : stables
- Prélèvements mouflons (97) : stables
- Prélèvements chamois (59) : en hausse

Prélèvements petit gibier : baisse notable du lièvre à signaler.

Nouveautés 2010/2011

- **Lecture Automatisée des Documents** qui permettra une simplification pour tous et un gain de temps appréciable pour les services de la Fédération. C'est un nouveau procédé de récupération des données du plan de chasse. Ce projet, porté par la FRC Auvergne a pour objectif de diminuer le temps de saisie des comptes-rendus de plan de chasse et de simplifier les formalités administratives pour chaque chasseur.

L'an prochain, en même temps que les bracelets, des cartes de prélèvements individuelles seront fournies (1 bracelet = 1 carte). Elles seront pour la plupart pré-remplies au numéro de détenteur et au numéro du bracelet. Il ne restera qu'à remplir les informations concernant l'animal prélevé.

Ces cartes seront pré-affranchies et pré-adressées. Il faudra simplement les déposer dans la première boîte aux lettres venue.

Parallèlement, la Fédération Régionale Auvergne travaille à la saisie des prélèvements grand gibier par Internet.

- **Cartographie des territoires de chasse**

Il s'agit de mettre en place avec l'aide de la numérisation du cadastre un système d'information géographique qui permettra de vérifier et de superposer sur une carte les territoires de chasse.

Un premier test sera effectué prochainement en collaboration avec la DDT sur deux ou trois communes où il y a des problèmes et sur deux autres, moins morcelées. Enfin, si l'opération est concluante, elle sera étendue à tout le département. Tout le monde sera gagnant, d'autant plus que le travail de la Fédération en sera facilité notamment pour l'attribution des plans de chasse et l'application du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.

Dossiers « dégâts » :

- **Dégâts de lapins** : dossiers épineux dans lequel de nombreux partenaires sont engagés : chambre d'agriculture, Fédération des chasseurs, sociétés de chasse, et assureur.

En effet, d'Issoire à Pont du Château (autoroute oblige), plus pour quelques communes périurbaines, on assiste à une recrudescence des dégâts de printemps sur les céréales et le vignoble.

La Fédération a mis en place une « bourse aux lapins » et accepté toutes les demandes de reprises et de battues administratives.

D'autre part, la Fédération, avec l'appui de la DDT a veillé à ce que l'an prochain, le Puy de Dôme ne fasse plus partie des départements qui ont l'obligation de demander une autorisation préfectorale pour fureter.

Ce problème lapin est complexe car il provient de la conjonction de plusieurs facteurs : urbanisation intensive, difficultés à chasser, zones embroussaillées, ...

- **Dégâts de sangliers** : Situation bien maîtrisée grâce au plan de chasse. Les dégâts sont stables depuis plusieurs années (100.000€ environ). Les chasseurs agissent sur le terrain afin de gérer les dégâts, que ce soit par la remise en état manuelle ou mécanique (machine du G.I.C des Combrailles) des mottes dans les prairies endommagées, ou par la pose de clôtures électriques. Ces initiatives sur le terrain sont largement soutenues par la Fédération qui, au travers des subventions, a réservé 60.000€ pour la prévention des dégâts.

Pour la prochaine saison : pas de changements significatifs.

Maintien du pris de la validation départementale : 60€

Maintien du prix du timbre grand gibier : 10€

Ces tarifs placent le Puy-de-Dôme dans les départements les moins chers de France.

Ouverture générale le 12 septembre.

Harmonisation de la date d'ouverture du cerf avec les départements limitrophes (Cantal, Creuse, Corrèze, Haute-Loire) : 23 octobre

Dossier « Communication » :

- Lancement du premier réseau social des chasseurs : jaimelachasse.com. Cet outil permet à la communauté des chasseurs d'échanger, de partager des récits de chasse, des photos et pourquoi pas de se rencontrer. Une image plus jeune de la chasse et un outil pour montrer aux chasseurs qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils font partie d'une communauté, et d'une communauté qui bouge !!
- Création d'une plaquette de présentation de la Fédération.

Election des administrateurs :

Election de 8 administrateurs puisque le Conseil d'Administration se compose de 15 membres élus pour six ans, au scrutin secret et renouvelables par moitié tous les trois ans. En 2007, 7 d'entre eux ont été renouvelés.

Tous les administrateurs sortants étaient candidats. Un seul nouveau candidat.

Tous administrateurs sortant ont été réélus à savoir :

- M. René ARCHIMBAUD
- Jean-François BRUGIERE
- Dominique BUSSON (Président sortant élu avec 96% des votes exprimés)
- Michel CHAMBON
- Richard GRANGE
- Alain ROUX
- Georges SENETAIRE
- Claude VIDAL